



Communiqué de presse

Berne, le 23 décembre 2013

FEI Endurance: La FSSE exige que des mesures immédiates soient prises

La Commission d'experts pour le traitement et la résolution des grands problèmes de dopage et de protection des animaux rencontrés au sein du sport d'endurance a mis en place un catalogue de mesures contenant 37 points. Les fédérations nationales ont été invitées par la FEI de prendre position à ce sujet. La Fédération Suisse des Sports Equestres soutient certains points, mais pas tous. Elle insiste sur le fait que des mesures immédiates sont impératives.

Fin juillet, sur invitation de la Fédération Equestre Internationale FEI à Lausanne, une table ronde sur la discipline endurance a eu lieu. Au cours de cette réunion, entre autres, il a été décidé de créer une Commission d'experts (Endurance Strategic Planning Group ESPG). Cette dernière doit analyser et proposer des solutions jusqu'au 31 janvier 2014.

A ce jour, la Commission d'experts a établi un catalogue de mesures envoyé à toutes les fédérations nationales et demande leurs commentaires à ce sujet.

La FSSE est en partie d'accord avec les 37 points proposés par la Commission d'experts. Elle continue à être critique et insiste sur les propositions mises en avant à plusieurs reprises pour des solutions, y compris une application immédiate des règlements de la FEI existants. La FSSE soutient la FEI dans ses efforts visant à renforcer les contrôles antidopage et les sanctions. Mais elle est en désaccord, par exemple, avec la modification proposant que le cavalier/la cavalière ne soit plus la personne responsable en cas de dopage ou de problèmes de protection des animaux lors de compétitions FEI.

Une prochaine réunion avec la Commission d'experts aura lieu le 9 février 2014 à Lausanne. Lors de cette réunion, les propositions de solutions seront présentées.

Pour de plus amples informations:

- Charles F. Trolliet, Président FSSE, tél. +41 79 205 32 91, e-mail: trolliet@swissonline.ch